

LE CHRISTIANISME ET L'ISLAM

Leur ressemblances et leur différences

Annie LAURENT, journaliste, docteur en sciences politiques, nous a enseigné sur l'islam lors des journées d'août 2003 dans le Périgord. Son propos nous a particulièrement éclairé sur les ressemblances et les différences fondamentales avec le christianisme. Son optique est tout à fait conforme à ce que demande le Concile sur le dialogue interreligieux. Nous vous proposons dans ce numéro la première partie.

Je commencerai par un constat évident : l'islam s'installe durablement chez nous et nous n'y sommes pas préparés. « *Naguère nous rencontrions des musulmans, aujourd'hui nous rencontrons l'islam* », aime à dire Mgr Bernard Panafieu, cardinal-archevêque de Marseille et responsable du Secrétariat pour les Relations avec l'islam dépendant de l'épiscopat de France. Ce propos illustre bien le changement de perspective qui est intervenu entre le moment, il y a quarante ans, où des chrétiens accueillèrent des musulmans venus en célibataires et ne faisant pas cas de leur religion et la situation actuelle où l'on voit émerger dans la société française une nouvelle religion, avec son identité et ses pratiques propres.

L'islam est non seulement une religion mais aussi un système socio-politique

Or pour notre société dans son ensemble, et pour les chrétiens en particulier, l'islam représente un double défi, temporel et spirituel, étant donné qu'il se présente sous un double visage : religion et système socio-politique. Il nous incombe donc, à nous chrétiens, de réfléchir afin de donner à cette réalité nouvelle, plus ou moins inattendue, une réponse digne de l'Évangile. Pour commencer, un

effort de clarté doit être fait car la clarté est le maître-mot en matière de dialogue interreligieux : être au clair avec ce que nous sommes et ce que nous croyons et être au clair sur ce que sont et croient les autres. Cela me paraît être un préalable indispensable pour pouvoir associer la vérité à la charité, comme le recommande saint Paul (cf. *1 Co* 13, 6). C'est donc à cet effort de clarté que je vous invite aujourd'hui, notamment à partir des questions suivantes : l'islam est-il une religion révélée ? S'inscrit-il dans la Révélation biblique ? L'interrogation est pertinente puisque l'islam, apparu au VII^e siècle, donc chronologiquement après le judaïsme et le christianisme, se définit lui-même comme le perfectionnement des deux premiers monothéismes. J'essaierai d'y répondre à partir de trois concepts qui sont généralement sources de confusion :

- 1 – L'islam et le christianisme comme religions monothéistes ;
- 2 – L'islam et le christianisme comme religions abrahamiques ;
- 3 – L'islam et le christianisme comme religions du Livre.

1 – L'islam et le christianisme comme religions monothéistes

Il est évident que, comme le christianisme, l'islam est un monothéisme, mais la nature de ces

deux monothéismes est différente. Il importe d'en être bien conscient. L'islam est un monothéisme car, au cœur de la foi musulmane, il y a la croyance en un Dieu unique. Une mise au point préalable s'impose cependant avant de préciser ce que musulmans et chrétiens entendent par monothéisme. On entend souvent dire que les musulmans ont ou n'ont pas le même Dieu que les chrétiens. Que faut-il en penser ? Il est certain que les musulmans ont le même Dieu que nous, comme toute l'humanité a le même Dieu. Il s'agit là d'une réalité objective : il n'y a qu'un seul Dieu créateur et provident pour tous les hommes, qu'ils l'ignorent ou le nient, c'est ainsi. En revanche, la perception que les hommes ont de ce même Dieu peut varier selon les doctrines.

L a conception du monothéisme islamique est stricte et radicalisée

Qu'en est-il de l'islam ? Tout en croyant au Dieu unique, les musulmans ignorent la pleine vérité sur le mystère de Dieu parce que le Coran refuse de s'aventurer dans la connaissance intérieure de ce mystère et qu'il refuse également le message de Jésus-Christ, tel qu'il est rapporté par les Évangiles. L'islam est bien un monothéisme mais un monothéisme strict et radicalisé. En effet, le Coran utilise le mot « unicité » (*tawhid*) pour parler de l'unité de Dieu. Or l'unicité évoque une réalité différente de l'unité. L'unicité s'oppose à la vision chrétienne du Dieu-Trinité, le Dieu Un en Trois Personnes. L'unité n'est pas incompatible avec la diversité. Nous adorons un Dieu Un et Trine. L'unicité islamique évoque bien

cette notion de radicalisation, de Dieu solitaire. C'est pourquoi, personnellement, il me paraît ambiguë d'utiliser le mot « Un » tout seul lorsque nous parlons du Dieu auquel nous croyons. Par souci de clarté, il vaut mieux dire « Un et Trine » ou « Dieu trinitaire ».

Et pourtant, dans le Coran, il est question d'une sorte de trinité, qui est reprochée aux chrétiens. Il s'agit plutôt d'une triade, composée de Dieu, le Dieu unique, auquel les chrétiens sont accusés d'associer deux autres divinités, si l'on peut dire, à savoir Marie et Jésus. Dieu, Marie et Jésus forment une triade que le Coran combat avec vigueur. À plusieurs reprises, il est recommandé – c'est Dieu qui parle dans le Coran – : « *Ne dites pas Trois* » (4, 171 ; 5, 73 et 116). Par là, les chrétiens sont souvent considérés comme des trithéistes. Le Coran qualifie cette doctrine d'« *associationnisme* » (*chirk*) et y voit le péché le plus grave, irrémédiable, c'est-à-dire que Dieu ne pardonne pas (cf. *Coran* 2, 166 ; 3, 151 ; 4, 48).

Nous savons que le mystère du Dieu trinitaire nous révèle un Dieu qui est Amour dans son être même, dans son essence. Or tel n'est pas le cas du Dieu coranique. Ce Dieu-Amour de la Bible est auto-communication en lui-même, à travers les Trois Personnes. Il s'ensuit qu'il communique, qu'il dialogue avec l'homme par l'Incarnation de son Verbe. À cet égard, je vous renvoie à la très belle encyclique du pape Paul VI, *Ecclesiam suam* (6 août 1964), dans laquelle le mot « *dialogue* » a été utilisé pour la première fois dans l'enseignement magistériel de l'Église. Paul VI y fait remonter le dialogue interreligieux à Dieu lui-même. C'est parce que Dieu dialogue en lui-même qu'il attend de ses enfants qu'ils dialoguent, eux aussi, avec les autres, y compris avec les non-chrétiens.

Le Dieu de l'islam se définit par des expressions telles que « *sou-*

verain », « *inconnaisable* », « *inaccessible* », « *impénétrable* ». Ces formules, typiquement coraniques sont imagées et explicites. Certes, pour les chrétiens, Dieu est aussi « *tout-autre* », inaccessible et impénétrable, tout comme il est indicible, mais nous le connaissons quand même grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ. « *Qui me voit, voit le Père* », nous dit-il (*Jn* 12, 45). Il y a là une différence considérable qui a des implications anthropologiques, comme nous le verrons plus loin.

1 x 1 x 1 = 1

Que peut-on dire aux musulmans lorsque nous leur parlons du Dieu auquel nous croyons ? C'est très délicat, bien sûr, parce que nous nous heurtons à une objection radicale de leur part. La réponse pourrait nous être donnée par ce Marocain converti au christianisme. Mathématicien, il réfléchissait sur la façon dont il pourrait montrer à ses proches qu'il n'était pas devenu polythéiste par son baptême. Alors, il a imaginé cette formule que je trouve très intéressante. Plutôt que de présenter le Dieu des chrétiens sous forme d'addition ($1 + 1 + 1 = 3$), il le présente sous forme de multiplication ($1 \times 1 \times 1 = 1$), signifiant ainsi que les chrétiens sont d'authentiques monothéistes. De plus, la multiplication évoque l'idée de surabondance du don de Dieu qui est bien le propre du Dieu trinitaire.

Dieu est-il Père ?

Le Dieu du Coran est d'une transcendance absolue qui exclut toute notion d'immanence comme dans le christianisme. C'est pourquoi les musulmans ignorent la paternité de Dieu. Quand des chrétiens leur en parlent, ils l'interprètent comme une paternité biologique parce que, dans l'islam, la notion de génération par l'Esprit est inconnue. Le Coran nie

l'engendrement de la part de Dieu : « *Il n'engendre pas ; il n'est pas engendré ; nul n'est égal à lui* » (112, 3), répétant en dix-sept versets qu'il ne lui est pas possible de « *se prendre un enfant-fils* ». Cela est contraire à notre *Credo* dans lequel nous affirmons de Jésus qu'il est « *engendré, non pas créé* ». Pour illustrer ce propos, je vous donne le titre d'un très beau récit, écrit il y a quelques années par Bilquis Sheikh, une Pakistanaise qui s'est convertie : *Dieu... j'ai osé l'appeler Père !* J'insiste sur le verbe « *oser* » pour vous montrer le déconditionnement extraordinaire qui est nécessaire à un musulman pour découvrir et admettre la paternité divine. Il faut imaginer tout ce que cela peut représenter comme démarche intérieure. Étant donné que le musulman ignore que Dieu est Père, il ne se considère évidemment pas lui-même comme fils de Dieu. D'après le Coran, il est « *serviteur* » ou « *esclave* » de Dieu. Le même mot arabe, *abd*, signifie les deux qualités, et le prénom Abdallah se traduit en général par « *esclave de Dieu* ».

L'homme à l'image de Dieu ? Quel Paradis ?

Je fais maintenant appel à deux passages du Coran susceptibles d'illustrer la réalité de cette vision des choses en les comparant à ce qu'en disent nos Écritures. Ainsi, le récit coranique de la création ne reprend pas l'enseignement de la Genèse, selon lequel l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Il explique simplement que Dieu créa l'homme selon l'image qu'il s'en était faite dans son projet de création, et précise : « *Dieu, rien ne lui est semblable* » (42, 11). Certes, dans le Coran comme dans la Bible, l'homme est placé au-dessus de tous les êtres créés, – Dieu dit dans le Coran : « *Nous avons certes honoré les fils d'Adam, nous les avons placés bien au-dessus de ce que nous*

avons créé » (17, 70) – mais, contrairement au passage correspondant de l'Ancien Testament, l'homme n'est pas habilité à donner un nom aux êtres qui lui sont inférieurs (animaux, végétaux, minéraux, etc.) ; il se contente de les recevoir passivement de Dieu. C'est pourquoi le musulman se définit comme le lieutenant de Dieu sur la terre.

Une autre réalité coranique illustre l'absence de filiation entre l'homme et Dieu. Il s'agit de l'absence de vision béatifique dans le paradis d'Allah. Un seul passage évoque ce face-à-face mais il le fait d'une façon incertaine, allusive et transitoire (75, 22-25). Le Père Jacques Jomier, dominicain et grand islamologue, dit à cet égard : « *Le voile qui sépare l'homme de Dieu demeurera dans le paradis de l'islam* ». En fait, on peut dire que le paradis musulman, récompense pour les musulmans fidèles, revient à une vie terrestre améliorée. Bien suivre la loi divine permettra d'obtenir cette récompense qui consiste à vivre dans l'Au-delà comme ici-bas mais sans les soucis, sans le travail, sans les maladies, sans le mal. Cela ressemble au paradis terrestre.

Ni Incarnation, ni faute originelle

Par ailleurs, la transcendance de Dieu est tellement absolue dans l'islam qu'elle exclut toute idée d'Incarnation. Que Dieu ait pu s'abaisser jusqu'à prendre une nature humaine est indigne de sa grandeur et de sa toute-puissance. Qu'il ait un fils, Jésus, est un scandale. Or, nous savons, nous chrétiens, que l'Incarnation est nécessaire pour révéler Dieu et pour racheter l'humanité des conséquences du péché originel. Sur ce dernier point, le Coran s'écarte aussi de la Bible puisqu'il nie l'existence d'une faute originelle et de ses retombées dommageables sur toute la création. Par consé-

quent, il ignore la nécessité d'une rédemption et d'un salut. Il n'est donc point étonnant d'entendre le muezzin appeler à la prière en ces termes : « *Venez au succès* » et non pas : « *Venez au salut* ».

Crucifixion, Rédemption ? Évangiles ou Évangile ?

La notion de salut étant inconnue, il va de soi que, pour les musulmans, Jésus n'est pas Sauveur et n'a pas donné sa vie pour le salut du genre humain. On chercherait en vain un récit de la Passion du Christ dans le Coran qui nie d'ailleurs formellement la réalité de la crucifixion. « *Mais ils (les Juifs) ne l'ont pas tué ; ils ne l'ont pas crucifié, cela leur est seulement apparu ainsi* » (4, 157). Pour les musulmans, sacrifier son envoyé, consentir à une mort aussi ignominieuse, serait indigne de la toute-puissance de Dieu. Dans cette logique, il n'est pas question de résurrection glorieuse. Le Coran indique seulement que « *Dieu l'a (Jésus) élevé vers lui* » (4, 158). La tradition islamique affirme que Jésus se trouve dans un « *ciel intermédiaire* » d'où il reviendra à la fin des temps pour confirmer l'islam, et qu'il priera en direction de La Mecque en compagnie de Mahomet. Aujourd'hui, certains musulmans ajoutent que Jésus épousera une Palestinienne... C'est dire l'importance que revêt la question de la Palestine pour les fidèles de l'islam.

Voyons maintenant qui est le Jésus du Coran. Il est un prophète – et rien qu'un prophète – chargé par Dieu d'une double mission. La première a consisté à apporter l'Évangile, l'*Injil* en arabe. J'insiste sur le singulier car, pour les musulmans, Dieu ne peut parler que par un seul livre. L'existence de quatre Évangiles est pour eux un signe de fausseté ; ils y voient la confirmation du reproche de falsification de l'Écriture que le Coran

adresse aux disciples de Jésus-Christ. Jésus a donc été envoyé pour apporter l'Évangile à un peuple donné, le peuple juif, afin de corriger les erreurs que ces derniers sont accusés d'avoir introduites dans la Torah, le Livre antérieur transmis par le prophète Moïse. La seconde mission de Jésus était d'annoncer la venue de Mahomet en tant que « *sceau des prophètes* ». Les musulmans considèrent en général que le nom de « *Paraclet* » s'applique à Mahomet et non à l'Esprit Saint en tant que Personne divine. Cette « *déformation* » est, elle aussi, reprochée aux chrétiens.

Jésus, un personnage extraordinaire mais dont la puissance ne vient pas de sa personne

Cependant, le portrait coranique de Jésus montre un personnage énigmatique, plus grand par certains aspects que les autres hommes. En effet, il a bénéficié de privilèges extraordinaires par rapport à la condition humaine et ceci pour les besoins de sa mission. Ainsi, il a été conçu dans un sein virginal, celui de Marie, directement par la Parole créatrice de Dieu et donc sans l'intervention d'un homme (19, 35), comme il en avait été pour Adam (3, 59) ; il est né d'une mère vierge (19, 20-21) ; il a parlé dès le berceau pour la reconforter (19, 24-26), la défendre auprès de sa parenté juive qui l'accusait de prostitution (19, 27-29) et se déclarer prophète (19, 30-31). De même, il a accompli des prodiges, tels qu'animer un oiseau d'argile (3, 49 ; 5, 110), faire descendre du ciel une Table servie (5, 112-115), ou encore guérir l'aveugle, le muet et le lépreux, et même ressusciter des morts (3, 49 ; 5, 110). Il s'agit là de récits souvent empruntés aux évangiles apocryphes. J'ai choisi à dessein le mot « *prodige* » plutôt que « *miracle* » pour qualifier ces actions. En effet, selon moi, un

prodige a pour but d'éblouir, d'impressionner, en vue de convaincre, et c'est bien le message qu'entend délivrer le Coran. Tandis qu'un miracle est inspiré par la bonté, la compassion, la miséricorde et revêt une dimension de gratuité. Telle est bien l'intention qui anime le Jésus de l'Évangile.

Par ailleurs, le récit des prodiges accomplis par le Jésus coranique est toujours suivi de l'indication qu'il n'a pu agir ainsi qu'« avec la permission de Dieu » (p. ex. 3, 49 ; 5, 110). C'est une façon de montrer que Jésus n'est pas Dieu et ne dispose donc pas de la puissance nécessaire à l'accomplissement de tels actes. Dans la même logique, il convient de relever que le nom de Jésus est toujours associé à celui de sa mère, Marie, et n'est jamais cité isolément. « *Jésus, fils de Marie* », est-il mentionné. Il s'agit là, évidemment, d'insister sur sa généalogie purement humaine.

La signification du nom de Jésus pour le Coran

Il convient également de dire un mot du nom coranique de Jésus. Le Livre saint de l'islam parle d'Issa pour le désigner. Or, Issa est un mot arabe dépourvu de toute signification. Ce n'est pas « *Dieu sauve* », signifié par le nom hébreu Yechouah. Ceci est intéressant dans la mesure où, dans les langues sémitiques, le nom indique en général la personnalité et la vocation de celui qui le porte. C'est ainsi que les chrétiens arabophones ne disent pas Issa lorsqu'ils prient Jésus ou parlent de lui ; ils disent Yasouh, qui est apparenté à l'hébreu. Là encore, il s'agit de minimiser l'importance et le rôle de Jésus. Le Coran réfute d'ailleurs formellement la divinité du Christ : « *Impies sont ceux qui disent que Dieu est le Messie, le fils de Marie* » (5, 72). De même, il est exclu que Jésus prétende connaître le mystère de Dieu, comme il l'avoue

lui-même : « *Tu sais ce qui est en moi, et je ne sais pas ce qui est en Toi* » (5, 116).

Marie tient une place privilégiée

Que dit le Coran de Marie ? Elle y est la seule femme nommée et ceci me paraît très important, au point de me faire penser qu'elle est en quelque sorte le « porche de l'Espérance ». En dehors d'elle, aucune des femmes dont il est question dans le Livre de l'islam, ne sont mentionnées par leur nom. Ainsi, le Coran nomme Adam mais pas Ève ; il passe sous silence certaines des femmes qui ont joué un rôle considérable dans la vie de Mahomet (sa mère Amina ; ses femmes, en particulier sa première épouse, Khadija, qui l'a beaucoup soutenu dans les premiers temps de sa prédication à La Mecque) et laisse dans l'anonymat celles qu'il évoque (Aïcha, sa femme préférée, épousée alors qu'il avait 9 ans, lorsqu'à Médine il devint polygame ; Fatima, sa fille bien-aimée, dont beaucoup de musulmans sont fières de porter le prénom). Non seulement le nom de Marie est présent dans le Coran mais son nom a été choisi pour intituler l'une des sourates, la dix-neuvième, Mariam (et non pas Myriam qui est la traduction hébreux de Marie). Je pense que cela mérite d'être souligné et n'est pas sans signification.

Les musulmans peuvent découvrir Jésus par Marie

Voyons maintenant qui est Marie dans le Coran. Comme Jésus, elle est décrite comme ayant bénéficié de privilèges tout à fait étonnants. Elle est restée vierge après la naissance de Jésus (21, 91 ; 61, 12), mais il ne faut pas confondre virginité perpétuelle et immaculée conception. En effet, la Marie coranique n'a pas été épargnée, par grâce, de la tâche du péché originel. C'est normal puisque le Coran

ignore l'existence d'un péché ayant faussé toute la création. Or, l'immaculée conception de Marie a un lien direct avec le péché originel et la Rédemption. Cela dit, le Coran exalte Marie ; de très beaux versets la concernent. Ainsi, elle jouit d'une prééminence sur ses semblables. « *Ô, Marie ! Dieu t'a choisie, en vérité ; Il t'a purifiée ; Il t'a choisie de préférence à toutes les femmes de l'univers* » (3, 42). Il est dommage que l'interprétation commune de ce verset limite ce privilège aux femmes de l'univers de l'époque seulement et non de tous les temps. Par ailleurs, Marie est présentée comme la parfaite musulmane par sa piété, sa dévotion et sa soumission (5, 75 ; 66, 12). Elle est donc donnée en « *exemple aux croyants* » (66, 11), sans que, pour autant, ceux-ci soient autorisés à la prier. En effet, en islam, il n'y a pas d'intercession ; on n'est autorisé à prier que Dieu seul, sous peine d'idolâtrie. Pourtant, une véritable dévotion mariale a cours et se développe, comme il est facile de l'observer dans tous les sanctuaires dédiés à la Vierge autour du bassin méditerranéen : Marseille, Alger, Le Caire, Beyrouth, Damas, Éphèse... Et Marie exauce des musulmans, à en juger par les ex-voto que certains d'entre eux viennent y déposer. Voilà où pourrait se situer notre espérance pour l'avenir. Est-ce que, par Marie, tôt ou tard, les musulmans ne découvriront pas la vérité concernant le mystère ultime de Jésus-Christ ? Peut-être pouvons-nous hâter cette échéance. Ainsi, lorsque nous prions le rosaire, pourquoi ne pas réserver le mystère de la Visitation à cette intention ? Comme Marie a apporté charnellement Jésus à sa cousine Élisabeth, nous pouvons apporter mystiquement Jésus aux musulmans.

Nous avons vu que la conception coranique de Dieu opère une distance infinie entre lui et ses créatures. Cela a nécessairement des implications dans le domaine

de l'anthropologie. Je voudrais présenter quelques-unes de ces traductions dans le concret de la vie des musulmans, aussi bien dans leur rapport à Dieu que dans la société.

La communauté prime sur la personne. Pas de droits de l'homme à l'occidentale

L'islam rejetant le dogme de la Trinité ignore la notion de personne au sens chrétien du terme. Cette notion découle, en effet, directement du Dieu Un en Trois Personnes qui s'est révélé en Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme. C'est ce qui fonde l'éminente dignité de la personne humaine ainsi que les mesures prises pour la protéger. En islam, on reconnaît certes des individus, mais ceux-ci sont subordonnés à la communauté, l'*Oumma* (communauté des croyants), si bien que la conception de droits de l'homme n'a pas la même signification dans les deux religions. L'on comprend dès lors que la plupart des pays ayant l'islam pour religion d'État aient refusé de signer la convention internationale des droits de l'homme (1948) largement inspirée des valeurs évangéliques, et aient rédigé leurs propres documents relatifs à cette question. Je renvoie ceux qu'intéresse ce sujet très important à l'ouvrage du Père Maurice Borrmans, *Dialogue islam-chrétien à temps et contre-temps*, auquel je suis associée et dans lequel tout un chapitre est consacré aux droits de l'homme.

L'homme seul devant Dieu : l'absence de sacrements

Par ailleurs, l'absence de médiation entre Dieu et l'homme en islam fait qu'il n'y a pas de sacrements. Dieu ne transmet pas sa grâce par la voie sacramentelle. L'homme est seul devant Dieu. L'islam ne connaît donc pas le

sacerdoce. Cependant, contrairement à ce qui est souvent dit par les musulmans eux-mêmes qui s'en félicitent, il y a bien un clergé, ou plutôt un personnel clérical investi de différentes fonctions relevant de la pratique de la religion : l'imam préside la prière et prononce le sermon du vendredi, l'ouléma est le docteur de la Loi, le mufti est l'interprète officiel auprès de l'État, etc. À cet égard, je préfère la formule « hommes de religion » à celle de « religieux », étant donné qu'en islam il n'existe pas de virginité ou de célibat consacré. Les clercs musulmans sont généralement mariés, d'autant plus que l'islam désapprouve le célibat et recommande vivement le mariage qui est le seul moyen de « rendre licites » les relations sexuelles dont l'homme et la femme sont réputés ne pas pouvoir se passer. Mahomet aurait dit : « Le mariage est la moitié de la religion ». Il s'agit d'un acte de religion conclu sous la forme d'un contrat, révocable à l'initiative du seul mari, mais pas d'un sacrement, et la cérémonie à la mosquée n'est pas obligatoire. Être célibataire est donc souvent considéré comme une anomalie, voire le signe d'une malédiction divine. La chasteté est incomprise. C'est pourquoi les religieux catholiques en contact avec des musulmans doivent s'attendre à être interrogés sur ce point.

L'homme est invité à obéir à Dieu, non à l'aimer

Étant donné la solitude de l'homme devant Dieu, l'islam n'instaure pas une relation d'amour entre la créature et son Créateur. Si bien qu'en principe le musulman n'est pas invité à aimer Dieu, mais à lui obéir. Certes, la mystique n'est pas étrangère à l'islam, mais elle ne repose sur aucun fondement coranique. Les mouvements mystiques se sont développés en marge de la religion officielle. Ils ne concernent qu'une minorité de fidèles et sont

souvent marginalisés, voire combattus par les pouvoirs religieux. Ceux-ci craignent peut-être une déstabilisation du système islamique dont ils se veulent les garants authentiques. La prière musulmane est donc avant tout rituelle. Elle est obligatoire cinq fois par jour et met l'accent sur l'adoration et la louange, ce qui est très beau et peut constituer une interpellation aux sociétés chrétiennes qui ont souvent perdu ce sens de la Transcendance divine. Cela dit, la pratique a développé une forme de prière individuelle, mais l'on ne saurait la comparer à la prière chrétienne qui s'adresse à un Dieu personnel. J'ai parlé de prière rituelle. C'est également l'occasion de signaler que le ritualisme est une donnée très présente dans la pratique du culte islamique. Le Coran prévoit des circonstances de pureté et d'impureté légales, tout comme il édicte des prescriptions qui permettent la purification (ablutions avant la prière, par exemple). Le ritualisme touche particulièrement la femme. À certaines périodes de sa vie (menstrues, temps post-accouchement), celle-ci est interdite d'aller à la mosquée où, de toute façon, elle n'est jamais obligée de se rendre pour prier. Un espace clos situé à l'arrière lui est au demeurant réservé. On voit, dans ce domaine comme dans d'autres, que le Coran a beaucoup emprunté au rituel juif d'avant Jésus.

Le péché : une infraction à une loi

Si l'islam ignore la notion de péché originel, il reconnaît l'homme capable de pécher. Cependant, contrairement à la conception chrétienne qui voit dans le péché une blessure infligée au Dieu-Amour, en islam le péché s'apparente à une infraction à une Loi révélée. Il n'a donc pas d'impact sur l'âme elle-même et lui reste extérieur. D'où la crainte du pécheur de se faire surprendre en train de contrevenir aux commandements de Dieu énoncés dans le Coran. Le dicton arabe

« *Pas vu, pas pris* » traduit bien cette réalité. De plus, certains actes objectivement mauvais, et comme tels interdits en principe, peuvent être autorisés s'ils sont commis dans l'intérêt de l'islam ou de l'*Oumma* (par exemple les attentats-suicide), voire de l'honneur de la famille (par exemple l'avortement en cas de grossesse illégitime). De tels accommodements par rapport au bien et au mal posent évidemment la question de la formation de la conscience des enfants. Quant au pardon de Dieu, il n'est pas inconditionnel mais arbitraire. « *Dieu pardonne à qui il veut ; il punit qui il veut* » (2, 284), peut-on lire dans le Coran parmi d'autres versets semblables. Pour l'obtenir, le musulman est invité à observer les « piliers » du culte (profession de foi, prière rituelle, jeûne du Ra-

madan, aumône légale, pèlerinage à La Mecque) et à accomplir de bonnes actions, mais il ne bénéficie pas de la certitude du pardon donnée par le sacrement de pénitence. Si bien qu'un musulman à la conscience droite, qui sait avoir mal agi, peut porter toute sa vie le fardeau de sa faute. Il peut certes implorer le pardon divin dans son cœur, mais il ne reçoit pas de réponse. Considérer ceci devrait nous faire apprécier le trésor des sacrements que l'Église a mission de donner.

Dieu ne se révèle pas, il révèle sa volonté et sa loi

Je terminerai cette première partie par une brève synthèse. Dans le Coran, Dieu ne se révèle pas, il révèle sa volonté et sa Loi. Il

ne se donne pas, son amour n'est pas inconditionnel pour les bons et les méchants. Il crée, il gouverne, il dispense ses bienfaits qui sont autant de signes de sa miséricorde (par exemple la création, l'alternance des saisons, les prophètes, etc.). Ces manifestations de miséricorde relèvent du volontarisme divin, si bien que le mot n'a pas le sens de compassion que lui donnent les chrétiens. En échange de tout cela, Dieu attend la soumission de l'homme (le mot « *islam* » signifie d'ailleurs « *soumission* ») et pas forcément l'amour de ses créatures. Il y a là une différence majeure avec le contenu de la Révélation biblique.

◆ Annie LAURENT
(à suivre)